

Sénat de Belgique.

Troisième feuillet des pétitions sur lesquelles il sera fait rapport dans la séance du 20 Septembre 1842.

M. DUMON-DUMORTIER, premier rapporteur.

N^o 1. Des propriétaires et maitres de forges de la province de Luxembourg demandent qu'il soit pris des mesures en faveur de la forgerie nationale.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N^o 2. Le Conseil provincial d'Anvers demande que la législature s'occupe immédiatement du projet de loi sur les sucres.

Conclusions du rapport :

Dépôt au Greffe.

N^o 3. Un grand nombre d'habitants de la commune de Surice, province de Namur, demandent que la législature n'autorise pas la séparation du hameau de Romedene de la commune de Surice.

Conclusions du Rapport :

Dépôt au Greffe.

M. le Vicomte DESMANET DE BIESME, deuxième rapporteur.

N^o 4. Les Administrations communales de Peer, Wychmael, Helchteren, Houthalen, Hechtel, Kleinebrogel et Grootebrogel, demandent le maintien du canton de justice de paix de Peer et de son chef-lieu actuel.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice

- N° 5. Un grand nombre d'habitans de Châtillon, province de Luxembourg, demandent que cette commune continue à faire partie du canton de la justice-de-paix d'Etalle, et qu'il ne soit point donné suite au projet de la détacher pour la joindre au canton de Messancy.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

M. le Baron DE STASSART, troisième rapporteur.

- N° 6. Un grand nombre d'hôteliers de Liège demandent des modifications à la législation sur l'impôt personnel et sur celui des patentes.

Conclusions du rapport :

Dépôt au Greffe et renvoi à M. le Ministre des Finances.

- N° 7. Un grand nombre d'hôteliers de Gand, demandent des modifications à la législation sur l'impôt personnel et sur celui des patentes.

Conclusions du rapport :

Dépôt au Greffe et renvoi à M. le Ministre des Finances.

- N° 8. Les secrétaires communaux de l'arrondissement d'Ypres demandent une augmentation de traitement.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

- N° 9. Le Conseil provincial de Liège demande que le Sénat n'adopte pas le projet de loi tendant à soumettre à l'approbation royale les budgets des villes où il y a un octroi.

Conclusions du rapport :

Dépôt au Greffe.